

LOUIS † ET MICHEL PAPY

HISTOIRE DE MONT-DE-MARSAN

Tome I

DES ORIGINES A 1800



Editions InterUniversitaires

L

1972770

Nv. 2002200

HISTOIRE DE MONT-DE-MARSAN
DES ORIGINES À 1800

4° L^e
63943
(1)

*Ouvrage publié avec le concours de la ville de Mont-de-Marsan,
du conseil général des Landes, du Centre Régional des Lettres d'Aquitaine,
de la direction départementale de La Poste des Landes
et de l'Espace culturel E. Leclerc de Mont-de-Marsan.*

© EDITIONS INTERUNIVERSITAIRES – SARL SPEC
NOVEMBRE 1994
816, AVENUE MARÉCHAL FOCH – 40000 MONT-DE-MARSAN
ISBN 2-87817-066-0
ISBN 2-87817-067-9

LA LOI DU 11 MARS 1957 INTERDIT LES COPIES OU REPRODUCTIONS DESTINÉES À UNE
UTILISATION COLLECTIVE. TOUTE REPRÉSENTATION OU REPRODUCTION INTÉGRALE
OU PARTIELLE FAITE PAR QUELQUE PROCÉDÉ QUE CE SOIT, SANS LE CONSENTEMENT DE
L'AUTEUR OU DE SES AYANTS CAUSE, EST ILLICITE ET CONSTITUE UNE CONTREFAÇON
SANCTIONNÉE PAR LES ARTICLES 425 ET SUIVANTS DU CODE PÉNAL.

AVR. 85 08007 93

LOUIS† ET MICHEL PAPY

HISTOIRE DE MONT-DE-MARSAN

Tome I

DES ORIGINES À 1800

Editions InterUniversitaires

DL 14 AVR. 95 06007



AVANT-PROPOS

Cet ouvrage, première partie d'une histoire de Mont-de-Marsan des origines à nos jours, est né de la volonté de mon père, Louis Papy, de consacrer ses dernières années à un retour aux sources : Mont-de-Marsan est sa ville natale, et il lui est toujours resté très attaché. Il a longuement travaillé à ce projet, qu'il n'a malheureusement pu mener à son terme ; la mort est venue l'interrompre sans prévenir. Cependant, par une prémonition peut-être consciente, car il se préparait depuis longtemps à mourir, il m'avait demandé trois semaines auparavant, si j'étais disposé à achever l'histoire de Mont-de-Marsan au cas où il disparaîtrait. Ce travail est le résultat de la promesse faite alors.

Alors qu'un grand nombre de villes françaises ont désormais leur « histoire », car depuis une vingtaine d'années les ouvrages de vulgarisation sur ce type de sujet ne manquent pas, Mont-de-Marsan n'avait encore trouvé aucun amateur pour rassembler et mettre au point ce qui a pu être écrit sur son passé. Mon père s'était donc attelé à cette tâche. La conception d'ensemble de cet ouvrage est de lui. Il a délibérément privilégié, pour le Moyen Âge et les débuts de l'époque moderne, les aspects politiques par rapport aux aspects économiques et sociaux et aux mentalités ; ce choix reflète la nature de la documentation disponible, les sources et les recherches publiées à ce jour. Il avait cependant une claire vision de la nécessité de compléter le travail en développant autant que possible ces autres aspects. Mon principal apport a été de rédiger ces chapitres en utilisant diverses publications et les notes qu'il avait lui-même prises sur ces questions. J'y reviendrai. Pour le XVIII^e siècle et la période révolutionnaire en revanche, il avait procédé à de nombreux dépouillements d'archives et fourni un apport

personnel important à la connaissance du passé montois. Il avait d'ailleurs publié une large partie de ses recherches sous forme d'articles, parus dans diverses revues, au premier rang desquelles est le *Bulletin de la Société de Borda*. Il comptait en reprendre le contenu pour l'adapter à ce travail de synthèse ; je m'en suis donc chargé.

Très conscient des lacunes d'un livre qui, dans son état premier, décrivait assez peu la ville elle-même, il avait demandé à M^{me} Bernadette Suau, qui dirigeait alors les Archives départementales des Landes, de collaborer avec lui en prenant à son compte ces chapitres. M^{me} Suau avait préféré lui proposer la documentation qu'elle avait peu à peu élaborée sur le sujet. Elle a donc mis à ma disposition, avec toute latitude pour l'exploiter, un travail réalisé par elle mais jamais publié sur la topographie urbaine et les monuments de Mont-de-Marsan des origines à la Révolution, travail qui déborde en réalité le cadre des questions d'urbanisme et d'architecture en les incluant dans des considérations sur la société montoise. À ce titre, on peut la considérer comme un des auteurs de cet ouvrage, quoique je sois seul responsable de la mise en forme ultime et des erreurs et maladroites qui s'y sont inévitablement glissées.

Bien entendu, ce texte est fait d'emprunts à d'autres auteurs, anciens et contemporains. Il n'y a cependant pas de notes, ni en bas de page, ni en fin de chapitre ou d'ouvrage. J'ai suivi cet usage que mon père avait inauguré et qui convient à un livre destiné à un public non spécialisé. Les emprunts les plus importants et les plus significatifs sont signalés dans le corps du texte.

Cet ouvrage a été illustré grâce aux propositions qui m'ont été faites par M. Jacques Pons, directeur des Archives départementales des Landes, et par les Amis des Archives des Landes et l'Association Landaise de Recherche et de Sauvegarde (A.A.L. et A.L.D.R.E.S.) que préside actuellement M^{me} Yvette Lafitte. Je les remercie vivement de leur aide.

Sur ce, je souhaite au lecteur de s'instruire et de se divertir par la même occasion. Mont-de-Marsan mérite bien quelques instants d'attention.

AVANT-PROPOS

ONT ÉTÉ RÉDIGÉS PAR LOUIS PAPY :

- dans la 1^{re} partie, les chapitres 1 à 5.
- dans la 2^{me} partie, les chapitres 1 à 4.

ONT ÉTÉ RÉDIGÉS PAR MICHEL PAPY :

- dans la 1^{re} partie, les chapitres 6 et 7.
- dans la 2^{me} partie, les chapitres 5 et 6.
- les 3^{me} et 4^{me} parties ; mais le travail a en grande partie consisté à recomposer articles et notes.

– l'avant-propos, la conclusion et toutes les liaisons indispensables pour donner à l'ensemble une certaine cohérence.

Même si, par-delà la mort, ce livre est le résultat d'une étroite collaboration, j'assume évidemment la responsabilité de sa version définitive.

MICHEL PAPY

MONT-DE-MARSAN MÉDIÉVAL (1130-1453)

MONT-DE-MARSAN MÉDÉVAL
(1130-1423)

Même si la présence humaine est très ancienne sur le site actuel de Mont-de-Marsan, la ville est une fondation récente par rapport à de vieilles cités comme Dax, Aire ou Saint-Sever. Son histoire ne commence qu'au XII^e siècle, période où l'Occident est en pleine expansion et a déjà une longue histoire. Un récit des premiers temps de Mont-de-Marsan ne peut pas être vraiment centré sur la seule ville ; il sera souvent question du Marsan, voire d'ensembles plus vastes auxquels il a été rattaché, car il importe de bien saisir le contexte général dans lequel se trouve alors prise la Gascogne ; contexte démographique et économique : la croissance de la population et le développement du commerce ; mental : l'essor des institutions religieuses et la *Reconquista* proche ; politique : la montée du Béarn voisin, d'autant plus que la position franchement marginale des pays gascons dans le royaume de France depuis 1137 puis dans l'empire Plantagenêt constitué en 1152-54 favorisait les ambitions locales. C'est une époque de fondations : sauvetés, bourgs castraux ou castelnaux, qui précèdent les bastides des XIII^e et XIV^e siècles. Le Marsan, vicomté sans centre véritable, devient un enjeu. C'est alors qu'il est doté par son maître d'une « capitale ». Mont-de-Marsan, bourg castral, va rester durablement marquée par cette origine politique et militaire, et par sa situation dans un ensemble extraordinairement morcelé et instable, appartenant en outre à deux grands États, le royaume de France et le duché d'Aquitaine-royaume d'Angleterre, dont la rivalité va occuper le devant de la scène, et à proximité d'une péninsule ibérique en pleine transformation. Il est donc naturel de considérer dans un premier temps les multiples affrontements qui en résultent. Ils déterminent sans doute autant la vie de la cité que les données économiques et sociales, au reste plus mal connues. De ce point de vue, la période qui court des origines à la fin de la guerre de Cent Ans, fin de l'affrontement entre France et Angleterre, peut être considérée comme la première phase de l'histoire de Mont-de-Marsan.

LES RACINES PROFONDES

Mont-de-Marsan ne peut pas se vanter du prestigieux passé dont s'enorgueillissent les habitants de Dax, qui, dès le temps de Rome, fut ville administrative et thermale. Il ne faut pas prendre au sérieux la légende, présentée au siècle dernier comme une vérité historique, selon laquelle Crassus, lieutenant de César, aurait détruit un temple dédié à quelque dieu de la guerre sur le site actuel de Mont-de-Marsan. Tout aussi fantaisiste est la fable forgée sous le premier Empire et colportée jusqu'à nos jours, attribuant à Charlemagne la fondation de Mont-de-Marsan, que les Normands devaient détruire. En réalité c'est sans doute au début du XII^e siècle que naquit Mont-de-Marsan : elle est contemporaine du grand essor urbain que connut alors le monde européen.

Un escarpement domine Mont-de-Marsan : d'une centaine de mètres d'altitude, il porte le village de Saint-Pierre ainsi que la gare de chemin de fer. De celle-ci l'œil découvre à quelque trente mètres en contrebas les toits rouges d'une petite ville assiégée par la forêt. Mont-de-Marsan est à la confluence de deux modestes rivières, le Midou et la Douze, dont la réunion forme la Midouze. Escarpement et confluence sont les deux traits majeurs du site urbain. L'escarpement est construit d'assises d'âge tertiaire : des faluns et grès « calcareux », très riches en fossiles, la pierre de Mont-de-Marsan ; ces assises, qui s'inclinent doucement vers le sud, annoncent la Chalosse. La plaine de confluence montre les mêmes assises gréseuses et calcaires que l'escarpement, en lesquelles les rivières s'encaissent sous les calcaires dans les molasses. C'est dire que les deux niveaux, l'escarpement et la plaine, sont séparés par une faille – ou une flexure – et que Mont-de-Marsan se situe à son contact. La même structure se retrouve quinze

kilomètres plus au sud, à plus grande échelle, à Saint-Sever, avec l'escarpement de la Chalosse et la plaine de l'Adour.

Le site de confluence où est né Mont-de-Marsan a attiré de bonne heure les hommes. Entre la Douze et le Midou s'avance un éperon de quelques mètres de large et d'une altitude absolue de 35 à 45 mètres. À 200 mètres de la confluence, sur la rive droite du Midou, en contrebas du château Lacataye, sur une marche étroite de faluns helvétiques, est un terrain de fouilles exploré sous la direction de Xavier Schmitt. Dans un sol très bouleversé ont été découverts des déchets de débitage du paléolithique, des haches polies en silex, ophite ou quartzites ; matériaux venus de loin, des fragments d'armes, d'innombrables débris de céramique dont certains portant des décors incisés. À ces diverses pièces étaient mêlés des ossements d'un bœuf disparu au début de notre ère, les andouillers d'un grand cerf et bien d'autres vestiges. Y eut-il plus tard en ce lieu dès 3 000 avant notre ère, « *un assez gros village d'un peuplement assez dense ?* » Les fouilles de Lacataye permettent d'affirmer que le site a été utilisé au temps des Romains. Parmi les objets découverts, les plus intéressants sont des morceaux d'amphores dont les plus anciennes semblent remonter à la fin du I^{er} siècle de notre ère ; elles sont venues les unes d'Italie, les autres d'Espagne, et devaient servir à transporter du vin ou de l'huile ; l'on a trouvé aussi un sesterce de bronze du temps de Marc Aurèle et de petits jetons de monnaie élusate. D'autres fouilles montaises, pratiquées à l'occasion de chantiers provisoirement accessibles, ont donné encore de bonnes moissons. Mais, malgré ces témoignages de l'existence d'anciens échanges économiques, on ne peut pas suivre les conclusions de X. Schmitt, car il n'y a pas de trace d'une occupation permanente du sol à l'époque romaine, et en particulier pas de trace de garnison.

Mont-de-Marsan est situé au contact de deux types de pays profondément différents : les uns, au sud et à l'est, sont des pays de polyculture, peuplés et actifs, la Chalosse et le Bas-Armagnac. Ces « bons pays » contrastent avec les Landes de Gascogne, plaines de sable au sol pauvre et peu peuplées. C'est par transitions insensibles que l'on aborde Chalosse et Bas-Armagnac : les

plaines du Marsan qui séparent la ville des pays de collines sont revêtues d'une mince couche de sable éolien des Landes. Au sud, les clairières d'entre Midou-Midouze et Adour donnent un avant-goût de la Chalosse, qui commence à Saint-Sever ; à l'est, le paysage du Bas-Armagnac se perçoit à quelques kilomètres de Mont-de-Marsan. Chalosse et Bas-Armagnac associent en plusieurs types d'agencements diverses formes de relief : des collines de sables fauves propices à la forêt comme aux grains et à la vigne ; des nappes, vastes en Chalosse, d'argiles et de cailloux descendus de la montagne au quaternaire, étalées dans les eaux, et propices à la lande et à la vie pastorale ; des fonds de vallées humides. À ces pays de l'Adour s'oppose l'immense plaine landaise. Recouvrant des assises de terrains secondaires et tertiaires, un épais manteau d'argiles, de graviers et de sables venus des Pyrénées s'est répandu au pliocène, que des sables, poussés par les vents d'ouest, ont recouvert au quaternaire. Le climat humide, la faiblesse de la pente, faisaient de ces Landes de Gascogne, avant leur drainage et leur boisement, un pays gorgé d'eau une partie de l'année. Le « désert landais » était pauvre et déshérité.

L'outillage paléolithique n'est pas absent des pays de l'Adour : c'est en Chalosse qu'on a été découvertes des statuettes en ivoire de mammoth, dont l'une est la très célèbre « *dame de Brassempouy* ». Dans le grand pays des sables, le matériel paléolithique a été drapé par les sables, dont la mise en place commença 25 000 ans avant notre ère. Au néolithique, il semble que lors des phases humides du quaternaire récent qui ont suivi le retrait des glaciers pyrénéens, la densité du couvert forestier ait entravé l'implantation d'une civilisation fondée sur la culture et l'élevage. Arambourou pense que la région de Mont-de-Marsan, comme la plus grande partie des Landes, se serait trouvée longtemps à l'écart des courants culturels, qui à partir du sixième millénaire cheminèrent de la Méditerranée à l'Atlantique le long de l'axe de la Garonne et du front nord des Pyrénées ; des fouilles actuellement en cours obligent à nuancer ce propos. Les pays landais de la Midouze et du Moyen-Adour, dépourvus de cuivre et d'étain, sans doute encore quelque peu isolés, entrent lentement dans l'âge des métaux. À partir du VII^e siècle

avant notre ère, l'apparition de la métallurgie du fer va de pair avec les progrès de l'élevage et sans doute avec un essor démographique. Sur les plateaux allongés de la Chalosse et du Tursan, jadis voués à la lande et à la pâture, aujourd'hui défrichés pour la grande culture, nombre de tumulus ont échappé à la destruction dont sont responsables les engins motorisés ; ils ont fourni un matériel funéraire parfois abondant : urnes, vases à offrandes, objets en bronze, en fer, en céramique, armes et parures. Les trouvailles dispersées dans la région ont donné un appréciable butin. Les méthodes les plus récentes d'investigation ont permis de mettre en lumière l'originalité d'une aire culturelle « aquitaine » correspondant aux pays d'entre Loire et Gironde, et caractérisée par le style des grands fers de lance et des épées de fer, par la forme et la décoration des vases, par les types de fibules propres à l'Aquitaine. Dans cet ensemble aquitain les archéologues discernent plusieurs groupes culturels, dont le groupe landais, marqué par les influences pyrénéennes et ibériques ainsi que, au II^e siècle, par celles d'autres cultures, comme cela se perçoit dans des nécropoles proches de Mont-de-Marsan.

Mont-de-Marsan est une ville gasconne. Cette affirmation demande une explication. Lors de la conquête de la Gaule par les Romains, César distingue les Celtes, qui sont des Indo-Européens et habitent au nord de la Garonne, et les Aquitains, qui peuplent les pays d'entre Garonne et Pyrénées et ont des affinités avec les populations d'au-delà de la montagne jusqu'à l'Èbre. Strabon lui fait écho et précise que les Aquitains parlent une langue différente de la langue celte, ou gauloise. Les linguistes aujourd'hui sont d'accord pour attribuer au parler aquitain, langue pré-indo-européenne, les toponymes en *-os* portés par beaucoup de communes et de lieux-dits de Marsan ou de Chalosse ; de même la dénomination des cours d'eau, comme l'Adour (*Atura*) et la Douze, est aquitaine. À la différence des Celtes, organisés en grandes peuplades, les Aquitains étaient émiettés en quelque vingt peuples. Parmi ceux-ci, les Tarusates vivaient dans le Marsan et le Tursan ; ils étaient encadrés par les Tarbelles de la basse vallée de l'Adour à l'ouest, les Élusates de l'Armagnac à l'est, par les Beneharni du Béarn au sud, tandis que les Sosiates habitaient la région de Sos et sans doute le Gabar-

dan (J.-P. Bost). Crassus, lieutenant de César, ayant en 56 vaincu les Aquitains, une administration est bientôt mise en place sous l'égide de Rome. Auguste procède au regroupement des peuples aquitains en neuf « cités » qui forment entre Garonne et Pyrénées la Novempopulanie. Deux villes de l'Adour sont chefs-lieux de deux de ces cités : Aire chez les Tarusates, Dax chez les Tarbelles ; cette dernière devient un foyer de romanisation.

Au confluent du Midou et de la Douze, dans les premiers siècles de notre ère, il n'y a trace ni d'un poste militaire, ni d'une bourgade de nautoniers, ni d'un lieu de halte fréquenté par les pasteurs transhumants ou les convoyeurs de sel. On est cependant tenté de croire que passait par cette confluence une voie, ancêtre de la route des Petites Landes, reliant Bazas aux pays de l'Adour : simple hypothèse que rien ne vient confirmer. Mais les restes de nombreuses villas dans les bassins du Moyen-Adour et de la Midouze attestent qu'une aristocratie riche de biens fonciers goûta les bienfaits de la paix. La conquête romaine s'accompagne du recul lent dans les campagnes de la langue aquitaine, déjà plus ou moins celtisée par l'infiltration de tribus gauloises des pays du nord de la Garonne ; le parler latin gagne du terrain lentement mais inexorablement. La christianisation aussi pénètre peu à peu en pays landais : la première mention d'un évêque à Aire ne date que de 506.

Déjà les invasions germaniques ont gagné le sud-ouest de la France. Les Wisigoths se sont établis en Aquitaine dès le début du V^e siècle ; Aire est quelque temps leur résidence royale. Les Francs franchissent la Garonne, mais en petit nombre et ne s'y imposent pas. À la fin du VI^e siècle arrivent au sud de la Garonne les Gascons : sans doute des peuplades venues du bassin de l'Èbre. Ces Gascons s'intégrèrent aux « Aquitains » d'autant plus facilement que de part et d'autre des Pyrénées il existait une communauté de langue et de traditions : au début du VI^e siècle, des chroniqueurs désignent les pays d'entre Garonne et Pyrénées non plus sous le nom de Novempopulanie ou d'Aquitaine, mais sous l'expression de Vasconia, la Gascogne, du nom des derniers envahisseurs. Au X^e siècle, un duché de Gascogne, fondé par une dynastie gasconne, occupe la plus grande partie de l'espace entre

Garonne et Pyrénées ; fragile, il se disloque et sa partie occidentale passe au XII^e siècle aux Plantagenêts. Le nom de Gascogne – désormais selon le contexte on parle de duché ou de comté – s'impose dans la partie méridionale du grand duché d'Aquitaine, où les actes sont écrits en gascon. La langue gasconne est aussi la langue du peuple, où, sur un fond « aquitain » qui survit dans la langue basque, se sont greffés des éléments du parler celte et du latin. Mont-de-Marsan est ville gasconne.

LA FONDATION DE LA VILLE (VERS 1133-1140 ?)

À la fin du X^e siècle s'ébauchent les contours d'une organisation sociale qui annonce l'ère féodale. C'est le moment où la forte personnalité de plusieurs comtes de Gascogne donne à leur règne quelque éclat. L'un d'eux, Guillaume Sanche, qui se qualifie d'ailleurs de duc de Gascogne, est vers 988 le fondateur du monastère de Saint-Sever ; décision qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de restauration religieuse et apparaît comme « *le symbole de la renaissance de la Gascogne* » (J.-B. Marquette). Son fils et successeur, Sanche Guillaume (1010-1032) s'appuie sur quelques grands seigneurs et comble de faveurs ses grands monastères, dont celui de Saint-Sever, au rayonnement lointain. Restant en rapport étroit avec le roi de Navarre, il prend ses distances à l'égard du roi capétien Robert II, personnage bien lointain, dont il ne se reconnaît pas le vassal. C'est l'époque où progressivement de grands seigneurs s'arrogent une foule de droits régaliens, dont ceux de justice, de guerre et de paix. Jamais pourtant les Sanche ne purent vraiment imposer leur autorité entre Garonne et Pyrénées.

À la mort de Sanche Guillaume, sa succession revint à son neveu Guy Geoffroy, par ailleurs héritier du duché d'Aquitaine. Celui-ci, entré en 1058 en possession du comté de Poitiers et du duché d'Aquitaine sous le nom de Guillaume VIII, dut conquérir la Gascogne comtale sur les autres prétendants. La victoire définitive fut remportée en 1063 à La Castelle, en aval d'Aire, sur Bernard comte d'Armagnac. À partir de cette date, toute la Gascogne se trouve comprise dans un vaste territoire, le duché d'Aquitaine, qui englobe le Poitou et le Limousin et s'étend jusqu'au Toulousain. On parlera désormais de duché d'Aquitaine, mais le duché de Gascogne, qui en

est la partie méridionale, n'a pas vraiment disparu ; le nom de Gascogne reparaitra à l'occasion. En ces X^e et XI^e siècles, le morcellement politique manifesté par les empiétements des ducs de Gascogne puis d'Aquitaine sur les pouvoirs du roi de France, se fait aussi au détriment des grands féodaux ; d'autant plus que, de par les dimensions exceptionnelles du duché, « *le titre de duc d'Aquitaine demeure honorifique et prestigieux, mais nu* » (Yves Renouard). Ni les Sanche ni à plus forte raison leurs successeurs les ducs d'Aquitaine ne purent empêcher l'affaiblissement de leur pouvoir face à leurs principaux vassaux. Dans les pays de l'Adour et des Gaves, plusieurs vicomtés, dont les titulaires appartenaient à d'anciens lignages, se constituent, on ne sait exactement comment : par usurpation, ou plus vraisemblablement par une délégation de pouvoir imposée par les circonstances ; ce sont la vicomté de Dax, très vaste, qui englobe la Chalosse et le sud des Landes jusqu'à l'océan, les vicomtés de Béarn et d'Oloron, tôt réunies, de Marsan (créée en 996), et de Gabardan ; on ignore les limites exactes de ces vicomtés. La vicomté de Marsan, dont l'histoire est inséparable de celle de Mont-de-Marsan, est donc une des nouveautés de ce fameux « an mil », que l'on crut longtemps objet de terreur, et qui apparaît plutôt comme le point de départ d'une ère nouvelle. Des comtés de la Gascogne orientale, à leur tour, donnèrent naissance en se fragmentant à de nouveaux comtés : tel l'Armagnac détaché du Fézensac. Si le duc d'Aquitaine, Guillaume VIII, porta grand intérêt à ses possessions gasconnes, ses successeurs, Guillaume IX, Guillaume X, et Aliénor d'Aquitaine associée à son époux le roi Louis VII, s'en préoccupèrent peu. Quand en 1154 Henri, comte d'Anjou et second époux d'Aliénor, devient le roi Henri II d'Angleterre, la Gascogne entra dans l'empire Plantagenêt. À cette date Mont-de-Marsan venait d'être fondée.

Dans la Gascogne du début du XII^e siècle, l'expansion démographique entraîne la culture de terres gagnées sur la forêt et sur la lande, et la création de nouveaux bourgs. Comme c'est aussi l'époque où la dislocation du duché de Gascogne se poursuit au profit de familles de haut lignage, la construction d'un château en un point fort et, sous sa protection, la fondation d'un « *castelnau* » ou groupe de maisons sont, pour les nouveaux maîtres, les

moyens d'affirmer leur pouvoir. C'est dans ce contexte que, au pied du coteau de Saint-Pierre, fut fondée Mont-de-Marsan, en un site de confluence. Ces lieux n'étaient pas déserts. Au XI^e siècle, sur les hauteurs dominant les rivières, Saint-Pierre groupait autour de son église quelques maisons rurales. Non loin de là était le prieuré de Saint-Genès-des-Vallées, dont il ne reste rien ; on l'a longtemps situé près de la Midouze, associé, pensait-on, à un bourg de bateliers ; Jean-Pierre Suau vient d'en localiser le site à quelques centaines de mètres au sud de Saint-Pierre, au milieu de vignes. Le récit de la fondation de la ville ne nous est connu que par l'*Histoire de Béarn* de Pierre de Marca (1640), repris quelques années plus tard par dom Du Buisson, moine de Saint-Sever et auteur de l'histoire de la célèbre abbaye bénédictine. Entre 1133 et 1140, Pierre de Lobanner, vicomte de Marsan – et qui était aussi comte de Bigorre – décide de construire un château fort à la confluence du Midou et de la Douze et de lui associer un castelnau entouré de murailles. S'adressant aux habitants des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Genès, il leur exprime son vœu de les accueillir dans l'enceinte de la ville neuve en leur promettant sa protection. Le texte de Pierre de Marca, sans être très précis, mérite cependant d'être rappelé. « *Ce vicomte Pierre desseigna de bastir la ville du Mont, en cet endroit très avantageux, où elle aujourd'hui est située, sur la rencontre de deux petites rivières de l'Adouse et de l'Amidon ; laquelle sert comme d'une estape pour la débite des grains qui se cueillent dans le païs d'Armagnac. Pour cet effet, il s'adressa aux habitans des paroisses voisines de S. Genes, et de S. Pierre, afin de les obliger à faire leur résidence dans la nouvelle ville qu'il entreprenoit, sous promesse de leur octroyer sa protection et toute sorte d'immunités* ». À la bourgade nouvelle située à la frontière orientale de la vicomté et aux limites sud du vide des Landes de Gascogne fut donné le nom de Mont-de-Marsan. On peut s'interroger sur l'origine du nom, qui ne provient peut-être pas de Saint-Pierre-du-Mont, car cette dernière paroisse semble n'avoir pris cette appellation que plus tard. Par ailleurs, sur le plan stratégique, le site n'est pas le meilleur possible. Le choix de Pierre de Lobanner tient sans doute à des raisons économiques : la confluence de rivières navigables, étape du commerce des grains. Comme en outre une des routes du pèlerinage de Compos-

telle passe par là, on conçoit que le vicomte de Marsan n'ait pas voulu abandonner à l'abbaye de Saint-Sever le contrôle de ce carrefour.

Cependant, quoique le texte de Marca ne mentionne aucune structure antérieure, la ville n'a peut-être pas été fondée *ex nihilo* en 1130-1140. On ne peut écarter l'hypothèse de l'existence avant cette date d'une résidence modeste des vicomtes. J.-P. Suau va même plus loin ; il pense que Pierre de Lobanner aurait, en attirant des habitants des paroisses voisines, fondé seulement une « *nouvelle ville* », que l'on peut identifier avec le « *Bourg nau* », près du noyau castral primitif, qui serait le « *Bourg vieil* ». Hypothèse nouvelle, qui, de l'avis même de son auteur, demanderait encore à être étayée.

Mont-de-Marsan est fille de Saint-Sever. L'abbaye bénédictine de cette ville, construite en une position forte, domine la vallée de l'Adour et la plaine du Marsan ; elle a connu un grand rayonnement dès le temps de Guillaume Sanche. Les paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Genès avaient des liens étroits avec l'abbé de Saint-Sever, qui disposait d'un droit de juridiction sur leurs habitants et percevait six deniers sur chaque maison de Saint-Pierre. Pierre de Lobanner, pour établir le nouveau *castellum*, devait obtenir l'assentiment de l'abbé, d'autant plus que le déplacement de ses paroissiens appelés à peupler Mont-de-Marsan pouvait faire perdre à ce dernier la redevance qu'il recevait d'eux. Le vicomte de Marsan et l'abbé de Saint-Sever conclurent un accord. L'abbé donna son consentement à la construction du castelnau sur le territoire de la paroisse de Saint-Pierre et à l'installation des paroissiens de Saint-Pierre et de Saint-Genès à l'intérieur des murs ; en contrepartie l'abbé se fit concéder dans la ville nouvelle un emplacement pour construire une maison et une église. Tout n'était pas réglé pour autant, car l'évêque d'Aire, Bonhomme, revendiqua ses droits sur la nouvelle église, et ce fut l'origine d'un conflit qui l'opposa à l'abbé de Saint-Sever. L'affaire fut résolue en 1141 lors du concile de Nogaro rassemblant les évêques de Gascogne ; l'évêque d'Aire renonça à ses prétentions moyennant une indemnité de 130 sols morlans. L'abbé de Saint-Sever garda sous sa juridiction au moins les habitants de Mont-de-Marsan originaires de Saint-

Pierre et de Saint-Genès. Le vicomte devint par la suite, dans des circonstances qui nous échappent, seul seigneur foncier et justicier. Mais pendant plusieurs siècles les jurats de Mont-de-Marsan prêtèrent serment sur l'autel de l'église de Saint-Pierre-du-Mont, témoignage des liens qui, à ses origines, unissent Mont-de-Marsan à l'abbaye de Saint-Sever (J.-B. Marquette).

Que Pierre de Lobanner ait fondé Mont-de-Marsan ou le seul *Bourg nau*, toujours est-il que c'est à cette époque qu'il annonce son intention d'établir une « *forteresse* », c'est-à-dire une agglomération entourée d'une enceinte et protégée par un château. Le château de Pierre de Lobanner est le premier des trois châteaux de Mont-de-Marsan. On l'appellera le Château Vieux ; il disparut peu à peu au cours des siècles, en particulier pendant les guerres de Religion, et ses derniers vestiges furent détruits au commencement du XIX^e siècle. Construit entre les deux rivières, sur la rive droite du Midou, il gardait et contrôlait la route de Saint-Sever au passage de la rivière et occupait donc l'emplacement de l'actuel marché. On sait peu de choses de la structure de ce château : le célèbre dessin panoramique de la ville daté de 1612, œuvre du voyageur hollandais Joachim de Weert, nous en donne cependant une image schématique : un donjon carré et des murailles, bâtis à une certaine distance de la rivière. Quant au castelnau, il était construit à l'est du château et comme adossé à lui. J.-B. Marquette, dont les réflexions sont antérieures à l'hypothèse de J.-P. Suau, est porté à l'identifier au « *bourg vieil* » dont il est question dans un texte du début du XIV^e siècle ; il assigne à ses murailles, mais avec prudence, le dessin d'un quadrilatère d'une superficie de deux hectares, limité au sud par l'ancienne rue des Fossés (aujourd'hui rue Lacataye) et au nord par l'ancienne Grande rue (aujourd'hui rue Victor-Hugo). Adossé à l'ouest au château, le castelnau aurait, à l'est, laissé à l'extérieur le « *château roman* », construction postérieure où est installé de nos jours le musée Dubalen. Une première église de la Madeleine fut peut-être édiflée dès l'origine à l'intérieur des murailles, sur l'emplacement de l'église actuelle : sa position par rapport au château répond bien à ce que l'on observe dans la plupart des castelnaux (J.-B. Marquette).

Forteresse vicomtale et castelnau, Mont-de-Marsan est la capitale de la vicomté de Marsan. Cette dernière, apparue, rappelons-le, juste avant l'an mil, est une de ces unités politiques nées aux X^e et XI^e siècles dans le cadre du comté de Gascogne. Ses limites sont, à l'origine, incertaines. Englobant l'essentiel du futur diocèse d'Aire, la vicomté primitive s'allongeait de la boucle de la Douze au nord jusqu'aux approches du Gabas au sud ; le Midou et l'Adour la traversaient. C'est dire que son territoire poussait une pointe jusqu'à Roquefort-en-Marsan à l'est et jusqu'à Aire au sud, incluant probablement le Tursan. On connaît les noms de ses vicomtes, du premier, Loupaner (ou Loup Aner), à Pierre de Lobanner, en passant par Guillaume-Loup, Raimond et Loupaner le second. On croit savoir qu'ils furent fidèles à leur suzerain, le comte de Gascogne puis le duc d'Aquitaine, et qu'ils répondirent à leurs convocations à l'ost et à la « *curia* », ou cour. C'est ainsi que l'on trouve Loupaner II en des circonstances solennelles auprès de Guillaume VIII en 1103 à La Réole et en 1108 à La Sauve-Majeure en Bordelais. Pierre de Lobanner, en épousant l'héritière du comte de Bigorre, implanta dans les Pyrénées la dynastie vicomtale. Mais l'autorité de celle-ci dans ses fiefs n'était pas sans partage ; et dans la vicomté de Marsan étaient enclavées nombre de seigneuries plus ou moins indépendantes. En outre, avant 1133, à la différence d'autres vicomtés organisées autour d'une ville, celle de Marsan n'avait pas de chef-lieu : deux villes de l'Adour auraient pu jouer ce rôle, Saint-Sever et Aire ; mais le monastère de Saint-Sever était une fondation des anciens comtes de Gascogne, et Aire était ville épiscopale. C'est donc sans doute à la volonté de Pierre de Lobanner de tenir lui-même en main une ville forte et géographiquement bien située, que Mont-de-Marsan doit son origine.

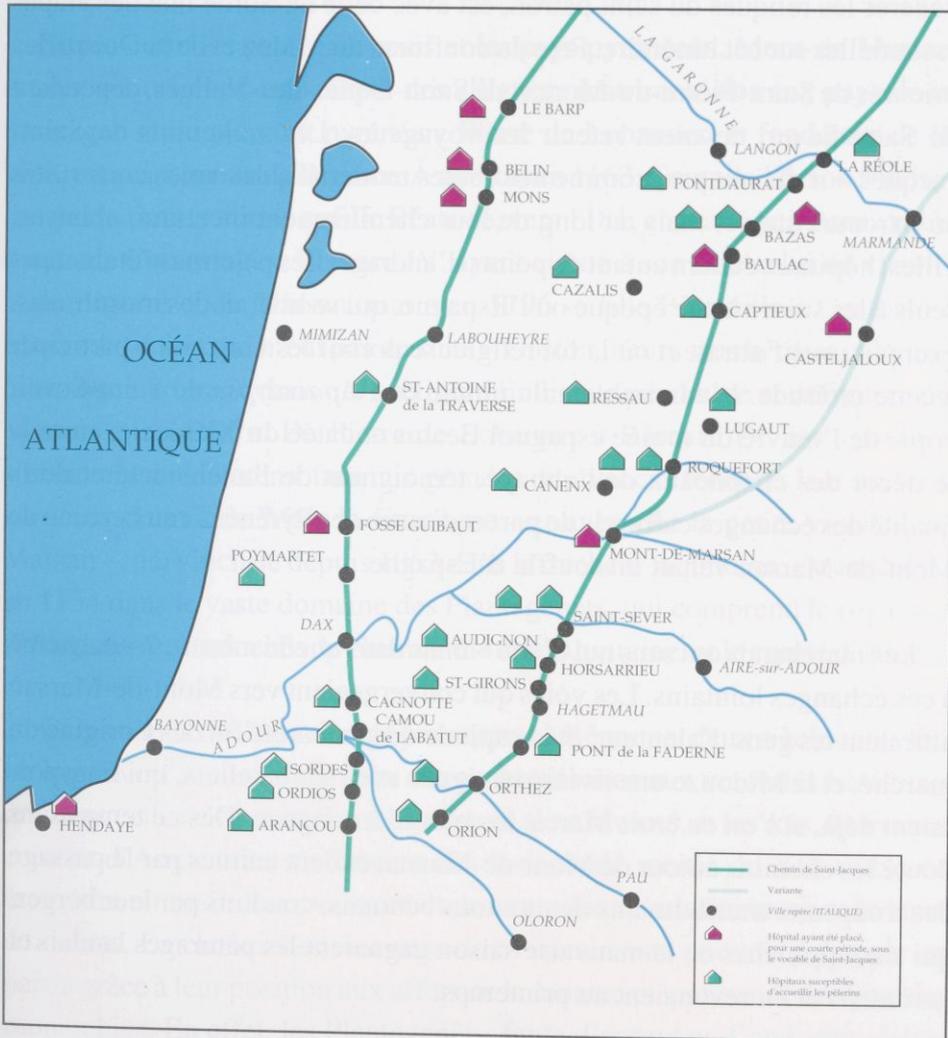
La ville nouvelle se trouve placée sur l'itinéraire qui, contournant les Landes sableuses, conduit aux pays de l'Adour, aux cols pyrénéens, en Espagne. Ainsi Mont-de-Marsan est placé sur des voies du pèlerinage de Compostelle, né au X^e siècle, et qui attira vers la Galice au XI^e siècle, quand les progrès de la reconquête et le recul des musulmans eurent rendus plus sûrs les chemins d'Aragon, des troupes nombreuses de pèlerins. Le fameux

LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

d'après H. TREUILLE

Carte n° 1

© SPEC



Guide d'Aimery Picaud, qui décrit tous les maux dont souffraient les pèlerins dans leur traversée des Landes, daté approximativement de 1140, est contemporain de la fondation de Mont-de-Marsan. Il distingue, parmi les grandes routes de pèlerinage, celle dite de Vézelay qui, franchissant la Garonne à La Réole, passait à Bazas, traversait les « Petites Landes » de Captieux et de Roquefort, gagnait Saint-Sever, et de là Sorde et le col de Roncevaux. En ce XII^e siècle, l'accueil des pèlerins s'organise, des hôpitaux sont fondés. L'abbaye bénédictine de Saint-Sever, où les pèlerins viennent vénérer les reliques du saint patron, est avec celle de Sorde une des étapes essentielles sur cet itinéraire. Près du confluent du Midou et de la Douze, les prieurés de Saint-Pierre-du-Mont et de Saint-Genès-des-Vallées, dépendant de Saint-Sever, devaient retenir les voyageurs. Les « chemins de Saint-Jacques » n'étaient pas, comme nos routes modernes, des voies construites au parcours stable, mais au long de leur cheminement incertain, abbayes, villes, hôpitaux étaient autant de points d'ancrage. Les pèlerins n'étaient pas seuls à les suivre à une époque où l'Espagne, qui se libérait des musulmans, exerçait un vif attrait et où la foi religieuse portait les Gascons à participer à cette croisade. L'admirable enluminure de l'*Apocalypse* de Saint-Sever, copie de l'œuvre du moine espagnol Beatus et datée du XI^e siècle, comme le décor des chapiteaux de l'abbaye, témoignent de l'ancienneté et de la qualité des échanges culturels de part et d'autre des Pyrénées : au berceau de Mont-de-Marsan venait un souffle d'Espagne.

Les marchands ont sans nul doute – mais dans quelle mesure ? – participé à ces échanges lointains. Les voies qui convergeaient vers Mont-de-Marsan attiraient les gens d'alentour, et la capitale de la vicomté fut dès l'origine un marché, et la Midouze une rivière naviguée avec ses bateliers, qui transportaient déjà, si l'on en croit Marca, les blés d'Armagnac. Dès ce temps sans doute les chemins autour de Mont-de-Marsan étaient animés par le passage des troupeaux transhumants de moutons béarnais, conduits par leur berger, qui aux approches de la mauvaise saison gagnaient les pâturages landais et garonnais et en revenaient au printemps.

LES DÉBUTS DE MONT-DE-MARSAN ET LES AVENTURES DE GASTON VII MONCADE (1140-1290)

Située entre les pays garonnais et les pays pyrénéens, Mont-de-Marsan est dès ses origines associé par des alliances matrimoniales aux pays de la montagne et du piémont pyrénéen. Pierre de Lobanner, le fondateur de la ville, est aussi comte de Bigorre. À sa mort en 1163, Centulle III, son fils, hérite de ses fiefs et donne sa fille Béatrice, vers 1181, en mariage à Bernard IV comte de Comminges. Bernard IV, ayant ajouté à son titre celui de vicomte de Bigorre et de Marsan, marie en 1196 sa fille Pétronille à Gaston VI Moncade, union qui n'eut pas de suite – Gaston meurt sans héritier et Pétronille se remariera –, mais qui préfigure l'alliance prochaine et définitive du Marsan et du Béarn. De Pierre de Lobanner à Bernard IV, les vicomtes s'efforcent de maintenir face aux grandes mouvances féodales leur autorité sur leurs domaines. Mais la Gascogne – et avec elle la petite vicomté de Marsan –, déjà incluse depuis 1063 dans le duché d'Aquitaine, est englobée en 1154 dans le vaste domaine des Plantagenêts, qui comprend le royaume d'Angleterre, les duchés de Normandie et d'Aquitaine, et le comté d'Anjou.

Or les temps ont bien changé par rapport à l'époque, deux siècles plus tôt, où le pouvoir central s'effritait, donnant naissance aux vicomtés héréditaires, dont celle de Marsan. Le mouvement s'est inversé, et les rois, de France comme d'Angleterre, s'efforcent dès la seconde moitié du XII^e siècle de reprendre en main leurs vassaux et de centraliser l'administration de leurs domaines. La chance des vicomtes de Marsan est de pouvoir échapper en partie grâce à leur position aux effets de la montée en puissance des grandes monarchies. En effet, les Plantagenêts, faute d'argent et d'une administra-

tion efficace, et malgré leur désir de tenir fermement sous leur contrôle leur duché d'Aquitaine, en laissent quelque peu à l'abandon les parties méridionales, bien lointaines. Le roi de France est loin, lui aussi, et se préoccupe peu de ce qui se passe aux limites extrêmes du royaume. Enfin, la rivalité qui s'esquisse dès 1154 entre les rois de France et leurs trop puissants vassaux Plantagenêts qui va croître progressivement, profite quelque peu aux petits vassaux désireux de maintenir leur autonomie. Elle favorise aussi une certaine anarchie.

C'est ainsi que Richard, fils de Henri II Plantagenêt, qui fut chargé en 1174 du gouvernement du duché d'Aquitaine, eut en 1176 et 1177 à dompter, dans des circonstances obscures, des révoltes de Pierre II, vicomte de Dax, et de Centulle III, vicomte de Marsan. Richard vint assiéger les deux rebelles et eut raison d'eux ; Centulle III, venu de Mont-de-Marsan au secours du vicomte de Dax, fut fait prisonnier. La vicomté de Dax entra dans le domaine ducal ; Dax apparaît dès lors, après Bordeaux et Bayonne, un des points forts de l'implantation anglaise en Aquitaine occidentale. Devenu roi d'Angleterre en 1189, Richard ne perd pas de vue les affaires de Gascogne, pour lesquelles il nomme un sénéchal. En 1200, sous le règne de son fils Jean, Aliénor, à 78 ans, traverse les Landes en s'arrêtant à Saint-Sever pour aller chercher en Castille et la fiancer au futur roi Louis VIII, sa petite-fille Blanche, la fille du roi de Castille.

Au cours des premières années du XIII^e siècle, la carte politique de l'Europe occidentale change de visage. Les victoires de Philippe Auguste affirment la montée de la puissance capétienne. Désormais le roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, ayant perdu toutes ses possessions de la Normandie à la Saintonge, s'attache à partir de sa capitale de Bordeaux, promue port des vins, à s'imposer dans les territoires qu'il détient sur la façade atlantique entre la Charente et les Pyrénées. De son côté le roi de France, soucieux de défendre ses droits sur l'Aquitaine administrée par les Anglais, mais qui reste sous sa suzeraineté, poursuit en Gascogne, avec Louis VIII et Louis IX, un patient travail de sape. Ainsi, tandis que les rois de Castille et d'Aragon,

écartés des pays au nord des Pyrénées, mettent un frein à leurs ambitions et renoncent progressivement à intervenir en Aquitaine, le roi de France affronte le roi-duc.

C'est alors que le Marsan franchit une étape décisive de son histoire en liant son destin à celui du Béarn voisin. Depuis longtemps déjà des regroupements s'esquissaient dans l'extrême sud-ouest et les pays pyrénéens, fruits d'alliances, de mariages ou d'expéditions militaires. Certaines des unions ainsi créées s'avèrent éphémères, telles celles nouées par le Marsan avec la Bigorre ou le Comminges. Il n'en alla pas de même de l'union sous une même tête des vicomtés de Marsan et de Béarn, préparée en 1240 par le mariage entre Mathe, une fille du cinquième et dernier lit de Pétronille, et Gaston VII Moncade, vicomte de Béarn, descendant d'une famille catalane liée à la Couronne d'Aragon, dont elle se reconnaissait jusqu'alors la vassale. Gaston VII, cependant, tourne le dos à la péninsule et renoue en 1240 les anciens liens vassaliques avec le duché d'Aquitaine. Pendant cinquante ans, il va tenir la vedette dans les nombreux conflits qui secouent la Gascogne landaise ; il joua un grand rôle dans l'histoire de Mont-de-Marsan. C'est un personnage déconcertant que ce Gaston VII, fourbe autant qu'ambitieux, toujours prêt à nouer des intrigues et à trahir ses serments les plus solennels. Il fait d'Orthez, aux limites de la Gascogne, sa capitale : peu intéressé, à la différence de ses prédécesseurs, par les affaires d'Espagne, il ne cesse d'intervenir dans celles de la Gascogne. Sa carrière est une histoire bien trouble. C'est ainsi qu'en 1244 il participe à une révolte des seigneurs gascons contre le roi-duc Henri III, et en 1245, avec des soldats levés en Béarn et en Marsan, il ravage des villes tenues par les Anglais, dont Dax. Mais, quand en 1248 le roi-duc envoie une petite armée pour rétablir l'ordre, le vicomte de Béarn fait sa soumission et obtient son pardon. Ce qui ne l'empêche pas de s'allier en 1250 au sire d'Albret Amanieu VI et d'aller avec lui guerroyer en Bordelais contre les Anglais ; il se fait battre et évite toute sanction en jurant de rester désormais tranquille. En 1251, le voici engagé dans un nouveau soulèvement de la Gascogne encouragé cette fois par le roi de Castille, Alphonse X ; après bien des péripéties, Gaston VII doit se soumettre et accepter que sa fille

Marthe soit livrée en otage ; le roi-duc avait quelque raison de ne pas avoir grande confiance en la loyauté du vicomte de Béarn.

Cependant le sort du Marsan n'était pas réglé, tant était difficile à démêler l'imbroglio né des cinq mariages de Pétronille. À son décès en 1251, les problèmes posés par sa succession agitaient fort la noblesse des pays pyrénéens. Gaston VII, époux d'une fille de Pétronille, est tout naturellement de la curée. La Bigorre qu'il revendiquait lui échappe. Mais en 1256 il a l'habileté de se faire octroyer, par un arbitrage du comte de Foix Roger IV, la vicomté de Marsan, sur laquelle ses droits étaient contestés ; il reçoit en même temps le Tursan et le pays de Rivière-Basse. Comme le Gabardan était déjà lié au Béarn, l'ensemble des pays contrôlés par le Béarn formèrent désormais une unité territoriale d'un seul tenant. Solidement installé à Mont-de-Marsan, Gaston VII « *devint ainsi le principal vassal du roi-duc dans les Landes* » (J.-B. Marquette). Pour les vicomtes de Béarn, Mont-de-Marsan et le Marsan dans son ensemble ne sont certes pas au cœur de leurs domaines – ils n'y séjournent qu'occasionnellement –, mais ils présentent l'intérêt de couvrir le Béarn vers le nord et de leur permettre de contrôler la grande route de la transhumance. Le traité de Paris, signé en 1259 entre Louis IX et Henri III, oblige le roi-duc à rendre hommage au roi de France, ce qui clarifie une situation juridique jusque-là assez floue. Henri III, aux prises à partir de 1262 avec la révolte des barons anglais, est peu disposé à aller guerroyer sur le continent. Gaston VII, soutenu par les subsides que lui accorde le roi d'Angleterre, se tient enfin tranquille, tout en recherchant pour sa fille aînée Constance la conclusion d'un mariage de nature à lui apporter quelque prestige. En 1258, il la marie à l'infant d'Aragon, mais celui-ci meurt deux ans plus tard. En 1268, il croit enfin réussir : Constance épouse Henri dit d'Allemagne, le fils aîné du frère du roi Henri III d'Angleterre. Le contrat prévoyait que si Gaston n'avait pas d'héritier mâle, Henri d'Allemagne hériterait du Béarn, du Marsan et du Gabardan : ce qui ouvrait la perspective de l'installation dans ces pays d'une famille vicomtale anglaise. L'émancipation de Constance et son mariage se déroulèrent à Mont-de-Marsan les 23 et 24 novembre 1268 ; ce fut grande merveille de voir assemblés en notre

ville tant de hauts personnages : de nombreux évêques, dont ceux d'Aire, de Tarbes, Lectoure et Oloron, les comtes de Bigorre et d'Armagnac ; un des hommes les plus importants du duché d'Aquitaine, l'ancien sénéchal Jean de Grailly, qui avait sans doute manigancé toute l'affaire, était aussi de la partie. Gaston VII est au sommet de sa gloire : le roi-duc lui confie des missions délicates. Mais la roue de la fortune tourne. En mars 1271, Henri d'Allemagne est assassiné à Viterbe par Guy de Monfort. Sa veuve Constance garde la vicomté de Marsan, qui devient alors un fief dépendant directement du roi-duc et échappant à l'autorité de Gaston VII. En novembre 1272, Henri III, qui avait su s'attacher le vicomte de Béarn, meurt.

Édouard I^{er} entreprend alors de doter le duché d'Aquitaine d'une administration forte. Il nomme un sénéchal qui, siégeant à Bordeaux, le représentera en Aquitaine. Il présidera le Conseil de Gascogne aux larges attributions et la Cour de Gascogne, qui a compétence sur toutes les affaires territoriales et criminelles concernant les nobles. Dans les pays landais qu'un sénéchal depuis 1254 tient sous son contrôle, la cour de Gascogne peut tenir ses assises à Dax et Saint-Sever. Édouard I^{er}, voulant donner davantage d'efficacité au pouvoir central, installe des prévôts dans les villes et des bayles dans les campagnes : ils sont à la fois juges, agents financiers et officiers de police. Habilement, le roi-duc tire parti de la crainte qu'inspirent aux petits seigneurs gascons les prétentions des grands féodaux, tel le vicomte de Béarn. Il reçoit l'hommage des châtelains et sa protection les rassure ; il conclut des actes de paréage qui lui permettent de s'établir en des positions fortes ; il construit des châteaux ducaux où il installe ses officiers, quelques bastides ou villes neuves, où il attire des habitants en leur accordant des privilèges. Le personnel de cette administration est recruté dans le duché ; il s'exprime en gascon ou en latin. Le roi-duc fait dresser un état exact du domaine ducal et de celui des vassaux, avec leurs fiefs et leurs obligations. Cette organisation, qu'Édouard I^{er} poursuit jusqu'à sa mort en 1307, contribua au règlement de nombreux conflits entre grands féodaux et assura une paix relative. Deux facteurs cependant entravèrent la bonne marche des affaires : le manque de moyens financiers et la multiplication des appels au

roi de France, rendus possibles par le traité de Paris de 1259. Les nouvelles révoltes de Gaston VII sont le plus bel exemple des difficultés qu'éprouva Édouard I^{er} à maîtriser les grands féodaux. Après la mort de Henri III, Gaston VII, repris par la passion des intrigues, entre en 1272 en conflit avec Édouard I^{er}. Informé des déprédations que commettent les gens du vicomte sur les terres gasconnes du roi-duc, ce dernier, après avoir prêté hommage au roi de France Philippe III, vient siéger à la cour de Saint-Sever à laquelle il avait convoqué les seigneurs landais pour qu'ils lui prêtent hommage. Gaston, barricadé dans Orthez, se dérobe. La cour de Saint-Sever porte un arrêt contre le vassal rebelle. Fort de cet appui, Édouard I^{er} entre en Béarn avec son armée, le cerne à Saint-Boès au nord d'Orthez et le fait prisonnier ; Gaston se soumet, se reconnaît solennellement le vassal du roi-duc et s'engage à ne pas quitter sa cour. Mais à la première occasion il lui fausse compagnie. Édouard I^{er}, exaspéré, fait citer ce turbulent personnage à Saint-Sever le 1^{er} novembre 1279 devant la cour de Gascogne groupant les représentants des cours de Bordeaux, Bazas, Dax et Saint-Sever ; Gaston, convoqué, ne vient pas. Édouard envahit le Gabardan et le Marsan, terres de Gaston et de sa fille Constance. Celle-ci, vicomtesse de Marsan, fait sa soumission et, le 27 novembre, promet de céder ses châteaux et ses forteresses, tandis que le maire et les jurats de Mont-de-Marsan, peu disposés à se sacrifier pour une cause qui ne les concerne pas, se déclarent prêts à ouvrir la ville à Édouard I^{er} et, s'il le fallait, à combattre le vicomte de Béarn. Enfermé dans Saint-Boès sur des terres béarnaises occupées par les troupes du roi-duc, Gaston fait sa soumission et est libéré. Puis, payant d'audace, il fait appel à la justice du roi de France contre la sentence de saisie de ses biens prononcée par la cour de Gascogne ; ce qui porte Édouard à évacuer le Béarn pour le placer sous le contrôle du roi de France Philippe III. Beaucoup mieux : Gaston envoie ses procureurs auprès d'Édouard I^{er} à Limoges pour obtenir réparation des maux qu'auraient subis ses sujets béarnais du fait des incursions des gens du roi-duc, à partir du Marsan, sur les terres de Béarn. Édouard I^{er} n'est pas dupe, mais, soucieux de gagner à sa cause Béarnais et Gascons des frontières, il promet de verser des indemnités aux personnes qui se diraient lésées et de garantir la libre circulation des Béarnais à travers le

duché. Cette attitude conciliante ne peut être de nature à apaiser le turbulent vicomte de Béarn, qui espère bien tirer parti de la rivalité franco-anglaise. Gaston comparait en personne devant le Parlement de Paris, il se lance dans une violente diatribe contre Édouard I^{er} et l'accable d'injures. Tant et si bien que Philippe III, sans doute indigné de ces outrances, invite le Béarnais à se rendre en Angleterre solliciter d'Édouard I^{er} son pardon. Gaston doit se soumettre à cette humiliation, puis revient devant le parlement de Paris pour renier tout ce qu'il y avait dit contre le roi-duc. Cette fois Édouard ne pardonne pas et, en application de l'arrêt de Saint-Sever, il ordonne de faire saisir tous les biens de Gaston, chargeant deux officiers de procéder à la saisie du Béarn. En avril, ces officiers rencontrent à Mont-de-Marsan Constance, vicomtesse du Marsan. Soutenue par le sénéchal de Béarn, elle se pose en médiatrice entre son père et les envoyés d'Édouard. Son intervention n'empêcha pas la saisie du Béarn, qui fut ainsi placé dans la main du roi d'Angleterre. Mais le roi de France tient alors à montrer qu'il a son mot à dire, et cette fois c'est en faveur de Gaston VII qu'il intervient. Il obtient d'Édouard le retour en Béarn de Gaston et la libération de gens que le roi-duc tenait prisonniers à Roquefort. En février 1278, il fait revenir l'affaire devant le parlement de Paris ; mais les accusations portées par le procureur du roi d'Angleterre contre Gaston sont si graves, que celui-ci préfère finalement, à la justice du roi de France et à sa protection, une réconciliation avec le roi-duc. Étonnant retour des choses : Gaston, pour prix de sa soumission, obtient du roi-duc une rente confortable. Le temps des trahisons était enfin clos ! Gaston devait se mettre en 1282 au service d'Édouard contre les Gallois et l'accueillir plusieurs fois en Béarn, et avec d'autant plus d'empressement que les finances de la vicomté étaient au plus bas (P. Tucoo-Chala).

Pendant que se déroulait la longue et tumultueuse carrière de son vicomte Gaston VII, qui meurt en 1290, Mont-de-Marsan se peuple peu à peu. Sa position géographique a été le plus sûr garant de sa réussite. Alors que d'autres castelnaux gascons, qui lui sont contemporains, végèteront ou tomberont dans l'oubli, Mont-de-Marsan, après quelques décennies de croissance lente, est au XIII^e siècle en pleine expansion. Car dès sa création,

elle a sans doute été un centre de rassemblement des grains et des vins de l'Armagnac, qui descendent la Midouze et l'Adour jusqu'à Bayonne, échangés contre du sel et autres denrées. Entre les deux rivières, où avaient déjà pris place le château de Pierre de Lobanner et le castelnau entouré de murs, les espaces libres tendent à se peupler ; au nord de la Grande rue (rue Victor-Hugo), donc en dehors des murs, et entre ceux-ci et la Douze, les anciens plans cadastraux montrent un lotissement en parcelles très allongées, qui, selon J.-B. Marquette, attesterait une occupation du sol postérieure à 1200 ; dans ce secteur, extérieur au castelnau primitif, la rue Maubec, parallèle à la Grande rue, offre deux remarquables « maisons romanes » en pierre coquillière que l'on s'accorde à dater du XIII^e siècle : un quartier nouveau vient ainsi se juxtaposer au nord du castelnau primitif. À l'est est édifiée, vers la fin du XIII^e siècle, une maison forte, achetée par Marguerite, une des filles de Gaston VII : sans doute la construction qui devint plus tard le château de Nolibos. Près de la porte de Roquefort, mais à l'extérieur des remparts, était l'hôpital Saint-Jacques, qui accueillait les pèlerins de Compostelle ; il est supprimé en 1275 pour permettre l'installation dans ses locaux d'un couvent de Clarisses. Au-delà des rivières entre lesquelles est né Mont-de-Marsan, des quartiers nouveaux se bâtissent. Vers le sud, le Bourg s'accroche au pont sur le Midou ; son axe est la rue qui monte doucement jusqu'au carrefour dit aujourd'hui des Quatre-Cantons, où viennent converger les routes d'Aire, de Saint-Sever et de Dax. Très vite, des maisons s'élèvent en bordure de ces voies ; à proximité du carrefour, au-delà de la surface bâtie, est construit le couvent des Cordeliers ; le Bourg avance une pointe jusqu'aux abords de la Midouze, où naît le quartier du port. La ville a ses institutions propres, comme l'atteste la charte de franchise octroyée en 1273 par Gaston VII et Mathe son épouse. Nous en reparlerons.

DE GASTON VII À GASTON FÉBUS (1290-1391)

Tandis que l'ombre de la rivalité franco-anglaise continue à peser sur les conflits entre grands féodaux, la mort de Gaston VII en 1290 ouvre la voie à deux événements d'importance : l'apparition en Béarn de la maison de Foix, succédant aux Moncade ; et le début des affrontements entre les Foix-Béarn et la maison d'Armagnac, qui dureront une centaine d'années. En ces affaires, Mont-de-Marsan, ville fortifiée, port et capitale du Marsan, se trouvera aux premières loges. Gaston VII laissait trois filles, Marguerite, Constance et Mathe, entre lesquelles le règlement familial, qu'il avait laissé et que ratifie la cour de Béarn réunie à Morlaas, partageait ses biens, Béarn, Marsan et Gabardan. Le premier lot, composé du Béarn et du Marsan, revenait à sa principale héritière, Marguerite, épouse du comte de Foix Roger-Bernard ; sa sœur Constance, veuve d'Henri d'Allemagne, devait cependant conserver le Marsan à titre viager. Le second lot dont héritait Mathe, épouse de Géraud comte d'Armagnac, se limitait au Gabardan, la vicomté la plus pauvre de l'héritage. Un tel partage est source de complications. D'une part il donne satisfaction au comte de Foix, qui en est le principal bénéficiaire, tout en le plaçant dans une situation ambiguë ; d'autre part, il mécontente le comte d'Armagnac, qui ne veut pas se satisfaire du Gabardan et revendique Mont-de-Marsan et le Marsan, qu'il menace d'envahir. La position de Roger-Bernard, comte de Foix, est délicate : il est vassal du roi de France pour le comté de Foix et doit hommage à l'Angleterre pour le Béarn et ses domaines gascons. Comme beaucoup de gens du Marsan, sa femme Marguerite et sa belle-sœur Constance ont des sympathies pour les Anglais. Aussi, dès le 11 mai 1290, Roger-Bernard se rend-il à Morlaas devant la Cour Majour de Béarn ; il promet de maintenir l'union

de Foix et du Béarn, et s'engage à rendre hommage au roi-duc pour la vicomté de Béarn et les fiefs gascons. Mais le comte de Foix cache son jeu. En Gascogne anglaise, le roi de France Philippe le Bel travaille patiemment, avec le concours de ses officiers, à tisser un réseau d'alliances. La sagesse commande de se rallier au plus fort. Aussi Roger-Bernard se rend-il avant la fin de 1290 à Paris pour y signer un accord avec le roi de France ; de l'hommage au roi-duc, il ne sera plus question. Dans cette conjoncture, l'intérêt stratégique que présentent pour la famille de Foix-Béarn le Marsan et sa capitale s'accroît encore : ils forment un glacis face aux comtes d'Armagnac et à l'administration anglaise.

Déjà les hostilités étaient commencées entre Foix-Béarn et Armagnac. Manifestation de la rivalité des deux maisons, la fondation de la bastide de Saint-Justin par Constance de Marsan, est suivie une quinzaine d'années plus tard par celle de Labastide d'Armagnac par Bernard VI d'Armagnac. Pour défendre les droits que sa mère Mathe prétendait avoir sur le Marsan, ce dernier, fils de Géraud, a rassemblé une armée ; le pays de Marsan est en proie à ses soudards. Bernard, sans coup férir, s'empare du château du Frèche en Marsan ; le couvent des Clarisses de Beyries, proche du Frèche, est ruiné et des religieuses se réfugient chez les Clarisses de Mont-de-Marsan. En réponse à cette agression, Roger-Bernard de Foix s'attaque, en terre d'Armagnac, à Mauléon, et met le bourg à sac.

À ce moment, Philippe le Bel est bien décidé, revenant sur les concessions consenties au traité de Paris en 1259, à imposer sa loi dans le duché d'Aquitaine. Le moment paraît favorable : les longues absences, après 1289, d'Édouard I^{er}, obligé de se rendre souvent en Angleterre et à Paris, l'état des finances duciales de plus en plus obérées, la multiplication des appels des seigneurs gascons au roi de France à l'encontre du roi-duc ont affaibli l'autorité de celui-ci dans le duché. Les rixes qui, en 1292 et 1293, opposent les marins anglais et bayonnais aux marins normands sont pour Philippe le Bel le prétexte de la rupture. Le roi de France réclame que les auteurs des attentats commis contre ses sujets lui soient remis. Édouard I^{er} tente de

négociier. En vain : Philippe le Bel, le 12 octobre 1293, cite le duc de Guyenne à comparaître devant la Cour : Édouard I^{er} se dérobe : il risque donc, en vertu du droit féodal, la confiscation de son duché pour manquement grave à son devoir de vassal. Philippe le Bel se fait remettre en mars 1294 la ville de Bordeaux. En présence de propositions apaisantes du roi de France, Édouard I^{er} accepte le 30 avril la saisie de son duché pour quarante jours. Insidieusement, Philippe le Bel fait entrer des hommes armés dans les principaux points forts du duché. Le délai écoulé, ils y restent. Bien qu'aux prises alors avec les Gallois, Édouard I^{er}, furieux d'avoir été dupé, décide de se battre, et c'est la guerre, la « *Guerre de Guyenne* », dont les principaux épisodes se déroulent dans le pays landais. Le roi-duc fait appel aux seigneurs et villes de Gascogne qui, pour la plupart, lui fournissent sans trop rechigner hommes et subsides. En novembre 1294, une petite armée anglaise, après avoir tenté en vain de reprendre Bordeaux, s'engage sur la route des Petites Landes et arrive à Mont-de-Marsan où, d'après une chronique anglaise, la vicomtesse Constance, depuis longtemps gagnée à la cause anglaise, favorise le passage des troupes ; celles-ci prennent le chemin de Bayonne qui est facilement conquise. En avril 1295, le roi-duc installe une garnison à Saint-Sever. Le roi-duc avait ainsi repris deux de ses anciennes bases en Gascogne. Mais déjà la contre-offensive française est engagée. À la tête d'une forte armée, Charles de Valois, frère du roi de France, arrive par Roquefort et Mont-de-Marsan, et met, fin avril, le siège devant Saint-Sever. La garnison résiste mais, la famine sévissant, elle doit capituler. Les Français partis, les habitants de la ville, où s'étaient réfugiés nombre de nobles landais, ouvrent leurs portes aux Anglais.

Cette reprise de Saint-Sever par les Anglais met en lumière la solidité des atouts dont ils disposent encore en Gascogne. Mais la diplomatie de Philippe le Bel veille au grain. Une entente avec le comte de Foix lui semble s'imposer. Il y avait alors entre les deux hommes plusieurs causes de conflit, la plus grave étant la Bigorre, que Roger-Bernard revendiquait. Cependant le roi de France avait mesuré combien était forte la position du comte de Foix aux limites méridionales de son royaume ; Roger-Bernard, de son côté, avait

besoin du soutien du roi de France pour résister aux menaces que l'Armagnac faisait peser aux frontières du Marsan. Ainsi, dès 1295, le comte de Foix, après avoir renoncé à la Bigorre, se fait concéder par Philippe le Bel des droits sur les lieux et châteaux de Rivière-Basse et de Tursan, ce qui avait l'avantage d'assurer une meilleure liaison entre Béarn et Marsan. Le 29 juillet, Charles de Valois, au nom du roi de France, nomme Roger-Bernard « gouverneur », titre honorifique, et surtout lui confie le commandement de 500 hommes d'armes et de 2 000 soldats à pied à la solde du roi : Roger-Bernard étant rallié au roi de France, Constance, vicomtesse de Marsan à titre viager, pesait peu au regard des puissants du jour ; elle fait donc taire son penchant pour les Anglais : Mont-de-Marsan passe du côté de Philippe le Bel. Édouard I^{er}, cependant, n'a pas renoncé à reconquérir son duché, où il dispose d'alliés, du Bas-Adour au Tursan, Saint-Sever étant en position avancée. Au printemps 1296, il envoie des troupes guerroyer en Bordelais et dans la vallée de l'Adour. Devant cette menace, Philippe le Bel ordonne à Robert d'Artois de se porter sur le duché à la tête d'une armée. Il obéit, pour montrer sa force, accomplit deux randonnées en Gascogne, passant deux fois à Mont-Marsan, le 13 juin et le 14 août. Il harcèle les troupes anglaises qui s'enferment dans Bayonne où elles hivernent. Robert d'Artois fait alors de Mont-de-Marsan son quartier général. Il y concentre des troupes. Il confie à Roger-Bernard le commandement d'une partie de l'armée et tous deux se portent vers la Chalosse à la rencontre des Anglais. Ceux-ci, à la frontière du Béarn, tenaient la place de Bonnegarde assiégée par les Français. Le 2 février 1297, l'armée de Robert d'Artois tombe par surprise sur l'avant-garde d'une armée anglo-saxonne qui allait ravitailler Bonnegarde. Les Anglais, encombrés de chariots et d'animaux de bât, succombent sous le choc, et c'est la débandade. Cette victoire marque la fin de la « *Guerre de Guyenne* ». La guerre franco-anglaise se déplace vers le nord, où pendant l'été 1297, l'armée de Philippe le Bel entre en vainqueur dans les principales villes des Flandres, tandis que les Anglais tiennent bon dans le sud des Landes. Six ans plus tard, la paix est enfin signée entre le roi de France et le roi d'Angleterre.

La conclusion de ce traité de 1303 est un succès pour les Anglais ; il surprend après les victoires remportées par Philippe le Bel. Celui-ci, faisant

preuve d'esprit de conciliation, abandonne les territoires gascons, que ses troupes et ses officiers occupaient. Son attitude s'explique : privé de l'appui de Roger-Bernard mort en 1302, en conflit avec Boniface VIII, empêtré dans les affaires de Flandre, il était conscient des difficultés qui l'attendaient s'il s'entêtait à vouloir se rendre maître d'un duché d'Aquitaine, où il avait tant de mal à s'imposer et dont il restait de toute façon le suzerain. Très vite après la conclusion de la paix, Édouard I^{er} reprend en main le gouvernement d'un pays qui glisse dans l'anarchie. Dès mai 1303, il est à Saint-Sever, où il reçoit les serments des seigneurs landais. Avec le concours de son lieutenant et sénéchal, Jean de Hastings, il tente, non sans quelque succès, de régler les conflits entre féodaux et de mettre un terme à l'insécurité. Cette politique favorise un renversement diplomatique, avec le retour des Foix-Béarn à l'alliance anglaise. La veuve de Roger-Bernard, Marguerite Moncade, fut l'instrument de ce retournement. Durant dix-sept ans jusqu'à sa mort en 1319, Marguerite eut la lourde responsabilité d'administrer ses vicomtés. Tâche délicate, car partout autour d'elle la turbulence des grands féodaux était un facteur de troubles. Marguerite compte sur l'appui des Anglais. Les occasions de faire appel à eux ne manquèrent pas. Le vicomte d'Armagnac est toujours menaçant et s'en prend, en Marsan, à la bastide de Saint-Justin ; le tout jeune Gaston I^{er} riposte et, contre la volonté de sa mère, lance à partir de Mont-de-Marsan et de Roquefort par deux fois, en 1305 et 1307, ses Gascons sur les terres d'Armagnac et les ravage. L'affaire tourne mal : Philippe le Bel réagit vivement et le pape gascon Clément V excommunique Gaston. Marguerite et Constance prêchent la conciliation et, de concert avec Édouard II et Clément V, interviennent pour mettre fin au conflit : Gaston I^{er} se soumet en 1309.

Bientôt c'est la remuante maison d'Albret qui donne du fil à retordre à la maison de Foix-Béarn et aux Anglais. Les agissements d'Amanieu VII, sire d'Albret, sont en 1312 le prétexte d'une série d'attaques portées sur les terres d'Albret par les hommes du sénéchal anglais et les gens des communautés du Marsan et du Béarn. Règlements de compte, pillages : c'est l'anarchie. Amanieu en appelle au roi de France, et Édouard II doit lui payer une forte

indemnité. En ces affaires d'Armagnac et d'Albret, Marguerite s'est trouvée dans le même camp que le roi-duc. On vit sous son administration la cour de Saint-Sever juger en appel un grand nombre de procès jugés en première instance par des tribunaux béarnais. Soucieuse de rester en bonne entente avec un roi-duc trop porté à la prendre sous sa protection, Marguerite fait défendre ses droits ; ainsi en 1314 les officiers d'Édouard II ayant fait fi de ses droits de haute et moyenne justice et de péage sur la ville de Mont-de-Marsan et sur la vicomté, elle se plaint auprès du sénéchal de Gascogne ; devant le refus de la cour de Saint-Sever de lui donner raison, elle ne craint pas de faire appel au roi de France.

La mort de la dernière des Moncade, Marguerite, en 1319, bouleverse encore une fois la scène politique. Son héritière est la veuve de son fils Gaston I^{er} mort en 1315 ; c'est une princesse française, Jeanne d'Artois ; elle tend à faire revenir Béarn, Marsan et Gabardan dans le camp du roi de France. Dès la mort de Marguerite, Jeanne prend possession des trois vicomtés au nom de son fils Gaston II. Pour plaire à ses sujets, elle fait des concessions à nombre de communautés urbaines et rurales : le 13 décembre 1319, elle confirme l'établissement d'une mairie à Mont-de-Marsan. Chacun, dans le désordre qui gagne, avance ses pions. Tandis qu'en Gascogne landaise les rois de France et d'Angleterre installent des garnisons en quelques points forts de leurs domaines respectifs, Jeanne, pour contrer le comte d'Armagnac toujours à l'affût d'un mauvais coup, conclut avec Arnaud d'Ognoas un accord de paréage pour fonder, aux limites de la vicomté de Marsan et du comté d'Armagnac, une bastide, Artès-Gaston (Artois), qui deviendra Arthez d'Armagnac. Et voilà que le roi de France, sous prétexte de placer Jeanne sous sa sauvegarde, introduit des hommes d'armes sur les terres relevant d'elle. Devant la politique envahissante des Français, Édouard II envoie un ost anglais dans le Marsan : il occupe, outre Captieux, Roquefort-de-Marsan et son château fort. Il ne semble pas que Mont-de-Marsan ait eu à subir à ce moment l'occupation des soldats du roi-duc. C'est alors qu'éclate en Agenais un drame qui sera le prélude à la guerre de Cent Ans : le 16 octobre 1323, à Saint-Sardos, bastide française bâtie au-

dessus de la vallée du Lot, des Gascons, à l'instigation du sénéchal anglais, attaquent et pendent des officiers français. Bien qu'Édouard II ait désavoué cette action criminelle, le roi de France, Charles IV, en juillet 1324, ordonne la confiscation du duché de Guyenne pour rébellion et défaut d'hommage. Charles de Valois, son neveu, entre en campagne. Dans tout le duché c'est un imbroglio, qui met en lumière la fragilité de l'implantation anglaise. Gaston II sert dans l'armée de Charles de Valois. Celui-ci se rend maître en 1324 et 1325 de la plus grande partie du duché ; le sire d'Albret Amanieu VII et beaucoup de seigneurs gascons, impressionnés par une démonstration militaire prestement conduite, passent du côté du roi de France. Les Anglais, cependant, n'ont pas perdu la partie. Des soldats anglais et gallois tiennent des positions fortes : Saint-Sever, le Mas à Aire, Pimbo-en-Tursan. L'enchevêtrement des juridictions contribue à rendre la situation inextricable. Si les Anglais sont quelque peu en difficulté dans la Grande Lande où beaucoup de seigneurs font défection, ils résistent bien dans les pays de l'Adour. Jean I^{er}, comte d'Armagnac, profite de la confusion générale pour, en 1326, s'attaquer au Marsan ; il se rend maître des communautés de la petite vicomté de Juliac, entre le Marsan et l'Armagnac (Arouille, Betbezer et Créon) et s'empare de plusieurs places du Marsan, Le Plan, Saint-Gein, Roquefort, Geloux ; les gens d'Armagnac pillent tout sur leur passage et portent leurs méfaits jusqu'à Aire. L'arbitrage du roi de France ramène la paix entre Foix-Béarn et Armagnac : Jean I^{er} renonce à revendiquer le Marsan. Bientôt Édouard III conclut avec le roi de France en mars 1327 le traité de Paris, qui ne laissait au roi-duc qu'une façade en bordure de l'océan, du Bordelais au Labourd, avec les bases de Bordeaux et de Bayonne et les Landes maritimes.

Jusqu'en 1328, l'enjeu de la rivalité franco-anglaise, qui durait depuis deux siècles, avait été le sort des provinces que le roi d'Angleterre détenait au titre de vassal du roi de France. Désormais c'est pour conquérir la couronne de France que se battra le roi d'Angleterre. La guerre de Cent Ans est née, on le sait, des visées anglaises sur l'héritage de Philippe le Bel. Le dernier des fils de celui-ci, Charles IV, étant mort sans laisser d'héritier mâle,

Édouard III, roi d'Angleterre depuis 1327, est bien décidé de faire valoir ses droits sur la couronne de France : sa mère Isabelle est la fille de Philippe le Bel... Or les grands féodaux mettent en avant le comte Philippe de Valois, petit-fils de Philippe III le Hardi, qui est sacré roi sous le nom de Philippe VI. De part et d'autre on se prépare à la guerre. Dans le duché d'Aquitaine, Édouard III et Philippe VI sont engagés dans une course aux alliances. Édouard III s'assure notamment l'appui du vicomte de Tartas et des jurats de Dax et de Saint-Sever. De son côté, Philippe VI rallie à son camp les chefs des deux maisons rivales : Jean I^{er} comte d'Armagnac et Gaston II, « comte de Foix, de Béarn et de Marsan ». Gaston II se conduit plus que jamais en vassal fidèle. Orthez est sa capitale, et Mont-de-Marsan une de ses places fortes les plus convoitées.

La Gascogne landaise fut le théâtre où se déroula comme le lever de rideau de la guerre de Cent Ans. Vers la Toussaint 1337 arrive à Paris un message d'Édouard III adressé à « *Philippe qui se dit roi de France* » ; il le prie de lui céder la couronne. C'est la guerre. Déjà les hostilités avaient commencé. Dans le courant de 1337, pour répondre à un raid sur le Marsan du vicomte de Tartas appuyé par les Anglais, Gaston II avait fait une incursion rapide sur les terres d'où venait l'attaque. En février 1338, après avoir combattu en Bordelais sous la bannière du roi de France, Gaston II prend possession de Geaune et d'Aire ; il tient le Tursan et ainsi peut contrôler la route reliant par Renung le Béarn au Marsan. Laisant les frontières du Béarn et du Marsan sous la surveillance d'hommes d'armes et de sergents, Gaston II rejoint le roi de France avec une petite troupe au siège de Penne en Agenais. En juillet, sur son ordre, Arnaud-Garcie de Béarn, seigneur de Lescun, se porte avec 340 hommes d'armes et 900 fantassins sur Mont-de-Marsan, où il rassemble aussi les milices du Marsan ; il attaque le Brassens et y prend le château d'Arjuzanx qui est rasé. Édouard III ayant débarqué en Flandre, Gaston II est, l'été 1339, appelé par le roi en Picardie, où il se bat. À l'automne il est de retour à Mont-de-Marsan, y préside le 8 septembre une « montre » d'armes et, de là, avec une troupe de 1 200 hommes renforcée par les milices du Marsan, exécute un raid sur Saint-Sever

l'anglaise. Mais les grandes opérations militaires se déroulent dans le nord où, après la destruction, en 1340, de l'escadre française du Ponant à la bataille de l'Écluse, Philippe VI ne parvient pas à accrocher les Anglais. La Gascogne landaise est loin du théâtre principal des combats. Elle ne connaît cependant qu'un calme relatif, car depuis 1340 les gens d'Armagnac se font menaçants à la frontière du Marsan. Et pourtant Gaston II, prince épris d'aventures, après avoir bien servi le roi de France, se laisse entraîner par le roi de Castille dans la croisade contre les Maures. Il trouve la mort à Séville en 1343, à trente-quatre ans.

Voici donc Gaston III – qui prendra le nom de Fébus – à la tête de la maison de Foix-Béarn. Son père a fait de lui par testament son unique héritier. Il n'a que douze ans ; Aliénor de Comminges est régente. Leur situation n'est pas de tout repos. Les Albret et les Armagnac nourrissent de noirs desseins à l'égard des Foix-Béarn. Les Béarnais et les gens du Marsan et du Gabardan ayant confié la lieutenance générale de la Gascogne au comte d'Armagnac Jean I^{er}, dont il redoute les visées sur ses fiefs gascons, Gaston III élève auprès du roi de France une vive protestation et obtient que son rival n'aura pas un droit de contrôle sur le Marsan et le Gabardan. La même année, Gaston III reçoit de Philippe VI, avec le titre de lieutenant général, la mission de défendre les frontières du Marsan et du Gabardan, et la route des Petites Landes, avec l'aide d'une petite armée d'un millier d'hommes. Avec cette troupe à la solde du roi, le comte de Foix entreprend pendant l'hiver 1345-1346 une nouvelle tournée d'hommages, au cours de laquelle il séjourne, en mars 1346, au château de Mont-de-Marsan.

La défaite de Crécy en 1346 et la prise de Calais l'année suivante affaiblissent la monarchie française, même si Philippe VI, puis Jean II le Bon parviennent à limiter les dégâts. De 1347 à 1355, les trêves se succèdent. Ces huit années d'arrêt des combats entre Français et Anglais sont marqués dans le monde occidental par la peste noire qui frappe cruellement les populations. Nous savons qu'elle sévit à Dax en 1348, mais qu'en fut-il à Mont-de-Marsan ? Sur un plan plus général explique-elle, au moins en partie, les

prolongations des trêves ? Les textes nous manquent pour répondre à ces questions. Quoiqu'il en soit, en décembre 1347, Gaston III rend hommage au roi de France pour Foix-Béarn et ses fiefs gascons. Philippe VI, désireux d'établir un lien entre la monarchie française et le comte de Foix se fait l'artisan du mariage, en août 1349, de Gaston III avec la petite-fille de Louis X le Hutin, Agnès de Navarre, qu'il dote richement. Après la mort de Philippe VI, en 1350, le comte de Foix manifeste son attachement à Jean II le Bon. Quand, entre deux trêves, en 1351, la guerre reprend pour quelques mois entre Français et Anglais, Gaston III met le Marsan et le Gabardan sur pied de guerre et participe, moyennant finance, à une offensive française pour dégager Toulouse. Mais Jean II, qui veut préserver son entente avec les Armagnacs comme avec les Foix-Béarn, nomme en novembre 1352 Jean I^{er} d'Armagnac lieutenant du roi en Languedoc. Dépité, Gaston III lance à partir d'Aire, en février 1353, 2 000 hommes contre l'Armagnac : Riscle et Nogaro sont ravagés. La réplique ne tarde pas. En 1355, des pillards venus du Béarn et du Marsan portent leurs méfaits sur les terres du comte d'Armagnac. Jean le Bon a du mal à obtenir l'arrêt des combats.

À partir de 1355, les événements prennent un nouveau cours. La trêve entre Édouard III et Jean II le Bon est rompue, et le roi d'Angleterre s'engage dans des opérations militaires sur le continent, tandis que Gaston III se détache de plus en plus du roi de France. À l'automne 1355, le prince de Galles – le futur Prince Noir –, au nom de son père Édouard III, entreprend, à la tête d'une armée où sont engagés de nombreux Gascons, une chevauchée en Gascogne. Gaston III la ravitaille. L'armée du prince de Galles va semer la terreur sur les terres du comte d'Armagnac, ainsi cruellement puni de son alliance avec le roi de France ; la diplomatie de Gaston III préserve de ce fléau le Béarn et le Marsan. À ce moment, la rupture entre Gaston III et Jean II est consommée : ne voit-on pas le comte de Foix participer, en 1355 et dans les premiers mois de 1356, à de sombres complots ourdis contre le roi de France par Charles le Mauvais, roi de Navarre ? Sur ces entrefaites, le prince de Galles se lance dans une nouvelle expédition et c'est, le 19 septembre 1356, la bataille de Poitiers : Jean le Bon prisonnier des Anglais ! Pendant

que le dauphin Charles, qui gouverne le royaume au nom de son père, est aux prises avec la révolte des Parisiens et que se poursuivent des négociations entre diplomates français et anglais, Gaston III court en Aragon où il participe en 1357 pour le compte du roi d'Aragon et non sans grand risque, à un projet de campagne contre le roi de Castille ; puis il est présent en 1358 en Prusse orientale à la croisade contre les païens lituaniens, ce qui lui apporte beaucoup de prestige. De retour dans ses états, il s'attaque de nouveau à l'Armagnac et court d'autres aventures dans les pays gascons. Mais, par le traité de Brétigny, le roi de France – enfin libéré – cède en 1360 au roi d'Angleterre le quart sud-ouest de la France, qui n'aura plus aucun lien avec la couronne de France. Terres d'Armagnac et terres de Marsan font partie d'un même ensemble politique : la principauté d'Aquitaine qu'Édouard III confie au prince de Galles. Celui-ci ne tient pas encore bien en main sa principauté. C'est le moment que choisit Gaston III pour lancer un audacieux défi au comte d'Armagnac. Le 5 décembre 1362, à Launac, dans la plaine nord-ouest de Toulouse, les archers fuxéens prennent à revers la cavalerie du comte d'Armagnac prête à affronter un choc frontal et sèment la panique dans l'armée adverse. C'est une éclatante victoire ; Jean I^{er} est capturé avec les nombreux chevaliers qui l'entouraient, dont le sire d'Albret et ses frères : la fine fleur de la chevalerie gasconne. La victoire de Launac ouvre à Gaston III de larges perspectives. Il s'engage alors dans un grand dessein : à partir du Béarn, de ses fiefs gascons – Marsan et Gabardan –, du Nébouzan et du comté de Foix, il entreprend la construction d'un grand État pyrénéen. Il instaure dans ses états une solide administration ; il rétablit l'ordre et met fin à l'incursion de groupes armés échappant à son contrôle, qui, partant du Marsan, venaient piller les terres d'Albret. Il construit des châteaux. Il renforce les défenses du Marsan sur le trajet de la route des Petites Landes : à l'entrée de Mont-de-Marsan, il édifie – ou restaure et agrandit, on ne peut avoir de certitude sur ce point – le château auquel les habitants de la ville donnent le nom de Nolibos ; il le relie au château Lacataye. Désormais, il tient, de Mont-de-Marsan jusqu'à Captieux, une large bande de lande à partir de laquelle il peut lancer des raids à l'est sur les terres d'Armagnac, à l'ouest sur celles d'Albret, au nord sur le Bazadais.

Pendant quelques années, tout semble sourire au comte de Foix. Le Prince Noir ne le gêne pas, car en 1367 il s'aventure en Espagne dans une expédition coûteuse, qui finit mal ; ses vassaux landais, chargés d'impôts, se rebiffent et en appellent au roi de France Charles V. Surtout, en 1369, la paix de Brétigny est rompue par la brusque offensive de Charles V. La guerre franco-anglaise se rallume et, bientôt, en 1373, sous les coups des armées françaises, la principauté d'Aquitaine s'écroule. Charles V s'accroche à la Bigorre, s'attache à retenir dans sa clientèle les Armagnac et les Albret ; mais le comte de Foix lui en impose et il le ménage. Quand, en 1373, l'armée du comte d'Anjou fit une démonstration de force aux confins nord du Béarn, à Louvigny, Hagetmau et Sault-de-Navailles, elle se garda bien de pénétrer dans la vicomté de Béarn. Mais quand, en 1374, le duc d'Anjou ayant quitté les pays pyrénéens, le roi de France nomma Jean II d'Armagnac lieutenant général en Languedoc, Gaston III, fort ulcéré, se rapprocha des Anglais. Le comte de Foix était sagement resté jusque-là dans la neutralité.

Mais alors qu'une trêve venait d'être conclue en 1375 entre la France et l'Angleterre, la guerre latente entre la maison d'Armagnac et celle de Foix-Béarn se ralluma soudain. En 1376, le conflit éclate à l'occasion de la succession de Comminges. Le comte de Comminges, Pierre-Raymond II, ne laisse en mourant qu'une fille, Marguerite, la seule héritière. Qui l'épousera ? Un Foix ou un Armagnac ? Chacune des deux maisons avance son candidat, et c'est la guerre. Du Volvestre et du pays de Foix, les hostilités se propagent jusqu'aux confins sud du Marsan. Gaston III, après avoir écarté du pays de Foix la menace des Armagnacs, se porte vers la vallée de l'Adour et s'empare avec le concours de bandes anglo-gasconnes d'une position tenue par l'ennemi, Barcelonne, aux abords d'Aire. Mais le comte d'Armagnac vient, fin septembre 1376, donner par surprise l'assaut à Cazères-en-Marsan, base militaire de Fébus entre Aire et Grenade, et s'en empare. Branle-bas de combat à Mont-de-Marsan ! En hâte, Fébus appelle les milices du Marsan pour reprendre Cazères et met le siège devant la petite ville. Au nom du roi de France, le duc d'Anjou intervient en médiateur : la trêve, conclue le 12 novembre, amène l'évacuation de Cazères par les

troupes du comte d'Armagnac. Puis les choses traînent en longueur jusqu'à la paix d'Orthez signée le 20 mars 1379 : Fébus renonçait à ses prétentions sur le Comminges, dont l'héritière avait épousé Jean II d'Armagnac, mais en échange il obtenait la promesse du mariage de son fils Gaston avec la fille du comte d'Armagnac, une forte somme d'argent et la cession de terres situées entre le Béarn et le Nébouzan. La réconciliation entre les deux maisons est scellée le 3 avril à la frontière du Marsan et de l'Armagnac, entre Aire et Barcelonne, où on édifie une « loge », sorte d'auvent en bois ; l'évêque de Lectoure célébra la messe en présence des deux comtes. Le baiser de paix que se donnèrent les comtes de Foix et d'Armagnac à l'issue de la cérémonie allait-il marquer la fin des affrontements entre les deux maisons ? Pas encore...

En 1380, un complot se trame contre Fébus. Y participent, avec le roi de Navarre Charles le Mauvais, le propre fils de Gaston Fébus marié à Béatrice d'Armagnac et, sans doute, le comte d'Armagnac lui-même ! Le complot est déjoué et en août 1380 Fébus, dans un violent accès de colère, assassine son fils au château d'Orthez... Gaston était le seul enfant légitime de Fébus, dont l'héritier est désormais son neveu, qu'il déteste, Mathieu de Castelbon. Désespéré, Fébus n'en poursuit pas moins la politique d'expansion de la maison de Foix. Tirant parti de l'affaiblissement de la monarchie française à l'avènement de Charles VI en 1380, et tout en évitant de rompre avec le roi de France, il se rend maître de fortes positions en Bigorre et en Toulousain. Il organise à partir de Mont-de-Marsan et de Captieux des raids contre les terres d'Armagnac ; de ce côté, les hostilités durèrent jusqu'à la mort de Jean II d'Armagnac en 1384. Quand en 1386 et 1387 les rois de France et d'Angleterre interviennent dans le conflit opposant les rois de Castille et de Portugal, Gaston est assez habile pour éviter qu'une armée étrangère vienne ravager ses états. À partir de 1388, il se rapproche du roi de France ; le 5 janvier 1390, Charles VI et Fébus signent à Toulouse un accord aux termes duquel le comte de Foix, déshéritant Mathieu de Castelbon, faisait du roi de France, sans aucune restriction, son légataire universel. Ce qui n'empêche pas Fébus de conclure quelques mois après avec le duc de Lancastre,